

23 novembre 1988 - Seul le prononcé fait foi <u>Télécharger le .pdf</u>

Interview de M. François Mitterrand, Président de la République, au journal "Libération" le 23 novembre 1988, sur les grands axes de la politique étrangère française.

QUESTION.- Comment définissez-vous la période historique qui a été enclenchée ces dernières années à la fois par l'ascension de M. Gorbatchev, par les négociations avec Ronald Reagan et par le processus de désarmement ? Sommes-nous passés d'une coexistence dans la confrontation à une coexistence dans la coopération ?

- LE PRESIDENT.- L'expression est juste, du moins pour les pays membres des deux alliances, celle de l'Ouest et celle de l'Est.
- QUESTION .- Quelle est votre définition ?
- LE PRESIDENT.- Sans aller jusqu'à parler de coexistence obligée, il était devenu nécessaire aux uns comme aux autres de réduire leurs dépenses improductives, d'améliorer le pouvoir d'achat et les conditions de vie de leurs peuples, de sortir de l'ère des menaces dont l'enchaînement pouvait être fatal.
- QUESTION.- Vous connaissez bien le Président George Bush. Vous l'avez vu à plusieurs reprises.
- LE PRESIDENT.- Oui, je le connais bien. Il a été avec Hosni Moubarak, Helmut Schmidt et le Roi Khaled d'Arabie l'un des tout premiers responsables étrangers à venir me voir à Paris après mon élection de 81 et nous avons établi, dès l'abord, des relations confiantes, qui, depuis, ont été suivies régulièrement. George Bush a une excellente connaissance de l'Europe. Sa relation avec la France est de bonne qualité. Son arrivée à la Présidence des Etats-Unis devrait servir à la compréhension mutuelle de nos deux pays.
- QUESTION.- On a le sentiment que vous étiez plus entreprenant dans la première partie de votre septennat que par la suite...
- LE PRESIDENT.- J'ai tracé au début, comme c'était normal, les grandes lignes de l'action que je mets en oeuvre. Evidemment les choses ont été moins claires entre mars 1986 et mars 1988.
- QUESTION.- Y a-t-il eu un coût négatif de la cohabitation sur le plan diplomatique?
- LE PRESIDENT.- On peut le dire, dans la mesure où les chancelleries étrangères percevaient une certaine contradiction dans les objectifs poursuivis à l'intérieur de l'exécutif français, même si, par devoir ou par nécessité, cette contradiction a été le plus souvent, et d'un commun accord gommée. Par exemple, au sujet de ce qu'on a appelé l'option zéro et double zéro, c'est-à-dire le désarmement des forces nucléaires de moyenne et courte portée en Europe.
- QUESTION.- Cela compliquait la vie, mais est-ce que cela a freiné votre capacité d'initiative ?
- LE PRESIDENT.- Je crains que cela n'ait provisoirement assourdi notre action.\
 QUESTION.- D'abord le désarmement chimique : pourquoi a-t-il fallu attendre que l'Irak fasse un usage criminel des armes chimiques pour que la France prenne l'initiative de la Conférence de Paris ?
- LE PRESIDENT.- J'ai parlé du désarmement chimique dès 1983 à l'ONU et n'ai pas cessé d'alerter l'opinion internationale. L'affaire des Kurdes en a tragiquement souligné l'urgence. D'où l'écho rencontré par l'initiative du Président Reagan et par la mienne en septembre dernier, et la convocation quasi immédiate d'une conférence à Paris.
- QUESTION.- Est-il exact que la France, depuis leur destruction en 1972 par M. Michel Debré.

n'a plus d'armes chimiques?

- LE PRESIDENT.- M. Michel Debré a bien décidé la destruction des armes biologiques. Quant aux armes chimiques nous n'en fabriquons pas.
- QUESTION.- A quelles conditions la conférence de Paris peut-elle non seulement interdire l'emploi, mais surtout la fabrication des armes chimiques afin que certains pays du tiers monde n'en fassent pas une bombe atomique du pauvre ?
- LE PRESIDENT.- La conférence de Paris de janvier prochain vise à la fois à réaffirmer le respect du Protocole de 1925 qui interdit l'emploi des armes chimiques et à donner une impulsion décisive à la négociation en cours à Genève sur l'interdiction de fabrication et de stockage. Les pays du tiers monde doivent savoir que, contrairement à l'arme nucléaire, l'arme chimique n'est pas une arme de dissuasion puisqu'elle a été employée à plusieurs reprises ces dernières années. Ils savent aussi qu'ils seraient les premières victimes de la prolifération. Ils s'annonce d'ailleurs nombreux à la conférence de Paris.
- QUESTION.- La France fera-t-elle des propositions particulières ?
- LE PRESIDENT.- La France est aujourd'hui au centre du travail sur le désarmement chimique que ce soit à New York, à Genève ou à Paris. Elle continuera d'avancer des propositions pour aboutir, en particulier, à un système de vérification qui conditionnera tout accord de désarmement.\

QUESTION.- Où en est-on sur le désarmement conventionnel ?

- LE PRESIDENT.- L'ouverture d'une négociation sur le désarmement conventionnel en Europe est pour la première fois à portée de la main.
- QUESTION.- Existe-t-il un risque de découplage entre les droits de l'homme et le désarmement conventionnel ?
- LE PRESIDENT.- La Conférence sur la Sécurité et la Coopération en Europe (CSCE) a précisément été conçue pour éviter ce que vous appelez le "découplage" puisqu'elle a pour objet de traiter de toutes les questions qui intéressent l'ensemble des Européens : désarmement, mesures de confiance et de sécurité, coopération économique et respect des droits de l'homme. De nouvelles rencontres sont prévues sur la libre circulation des personnes et sur les droits de l'homme.
- QUESTION.- Que reste-t-il à faire pour avancer dans le désarmement ?
- LE PRESIDENT.- L'essentiel est en voie d'être réglé. On sait de quoi il faut débattre. Reste à préciser comment on en débat. La France demande que les travaux des pays prêts à négocier sur le désarmement conventionnel les 23 membres des deux alliances restent vraiment insérés dans le processus de la CSCE, qui, elle, en réunit 35, puisqu'y siègent aussi les 12 pays européens neutres et non alignés. Mais cette position ne doit pas être utilisée c'est parfois le cas comme prétexte à un retard. La France prête une extrême importance à la réduction et à l'équilibre des armements conventionnels. L'accord est à la mesure de bons diplomates.\
 QUESTION.- Le premier tir d'essai du missile Hadès doit avoir lieu actuellement. Est-ce que vous envisagez, et à quelles conditions, de différer le calendrier de sa mise en service prévue pour 1992 ?
- LE PRESIDENT.- La France n'a pas de raisons de réduire unilatéralement son armement nucléaire à très courte portée. Notre stratégie de dissuasion forme un tout. J'entends la maintenir au-dessus du seuil de crédibilité, seul moyen de tenir en respect les forces quantitativement supérieures aux nôtres. Ma préoccupation par rapport au Hadès concerne l'Allemagne fédérale. Ce pays, notre allié, a besoin de savoir qu'il ne sera pas la cible de l'ultime avertissement que nous aurions à lancer si une menace de guerre nous y contraignait. J'ai entendu à ce sujet bien des raisonnements inspirés par Gribouille, ce célèbre stratège. Je puis, quant à moi donner l'assurance que je n'appartiens pas à cette école de pensée.
- QUESTION.- Finalement, le Hadès, c'est une adaptation française à une stratégie flexible. A quoi sert-il ?
- LE PRESIDENT.- Si je conteste la "stratégie flexible" de l'OTAN, ce n'est pas pour en faire celle de la France! Il n'y aura, en cas d'agression contre nous, qu'un seul avertissement nucléaire. Et

son objectif ne saurait être que militaire. C'est sur ces deux données qu'il convient de raisonner.\
QUESTION.- Redoutez-vous la manifestation électorale et sociale d'une inquiétude antieuropéenne. Notamment à l'occasion des élections?

- LE PRESIDENT.- Je le répète, il n'y a pas de grande chance sans grand risque. A nous de surmonter le risque pour saisir la chance. Je vois dans l'effort d'adaptation et de préparation au marché unique de 1992 l'occasion pour la France d'affirmer son rôle historique, pas l'histoire d'hier, celle d'aujourd'hui et de demain. Elle le peut et mon rôle est de l'en convaincre. Peu m'importent les autres considérations.
- QUESTION.- Et puis petit à petit les vraies contraintes vont apparaître ?
- LE PRESIDENT.- Il est certain que ceux qui, sans oser l'avouer sont, au fond, hostiles à la Communauté `CEE` retrouveront là l'occasion de réveiller leurs ardeurs. Bien des faux-semblants se dissiperont. Les démagogues, n'en doutons pas, s'empareront des contraintes que vous évoquez pour faire feu de tout bois. Il faudra expliquer à l'opinion que Marché unique ou pas, la France se trouvera devant une seule et même contrainte : gagner la compétition. L'absence d'Europe ne nous en délivrera pas, au contraire. Ce combat politique exigera beaucoup de clarté et beaucoup d'engagement.
- QUESTION.- Est-ce que le pari de 1993 sera tenu ?
- LE PRESIDENT.- Je ne puis vous répondre pour le compte de nos onze partenaires, mais pour la France je ferai ce qu'il faudra pour cela. A l'adresse des autres pays de la Communauté je rappellerai que, pour réussir, tout doit être mis sur la table. En matière fiscale, notamment, la libération des mouvements de capitaux suppose une compétition loyale. Et elle ne serait pas loyale si l'Europe des douze se transformait en un gigantesque archipel des Bahamas ou laissait l'effort principal peser sur les catégories sociales les plus modestes. Les pays de la Communauté qui négligeraient ce double aspect montreraient par là qu'il y a maldonne entre nous.
- QUESTION.- Vous visez la position britannique ? La dérégulation pure ?
- LE PRESIDENT.- Je ne vise pas spécialement la position britannique, même s'il se trouve que la Grande-Bretagne a toujours préféré le libre-échange universel à notre Marché Commun. Mais les traités sont les traités et la dérégulation les trahirait. Cela dit, nous avons, avec les Britanniques, surmonté bien des obstacles. D'où l'utilité de la confrontation des thèses. On va continuer.\
 QUESTION.- Où en est-on, justement de la transformation de l'Ecu en monnaie de réserve vis-àvis du yen et du dollar ? Est-ce que vous avez un calendrier précis ?
- LE PRESIDENT.- Le débat est en cours.
- QUESTION.- Est-ce que vous pensez y parvenir d'ici la présidence française ?
- LE PRESIDENT.- Je l'espère. Si c'est raté pendant les présidences espagnole et française, donc en 1989, je ne vois pas comment nous aboutirions avant 92. Remarquez que, dans l'ordre des facteurs, c'est inversé. Certains font de la création d'une banque centrale européenne un préalable. D'autres n'en veulent pas. Mais la plupart sont d'accord pour développer le rôle de l'Ecu afin de créer un troisième pôle monétaire, européen celui-là, avec le dollar et le yen. Une solution à la fois audacieuse et réaliste consisterait à définir clairement ce qu'implique l'achèvement de l'union économique et monétaire, monnaie et banque centrale communes £ à décrire le cheminement possible, les étapes successives au terme desquelles l'Union monétaire ne sera plus une vue de l'esprit. Quoi qu'il en soit le système monétaire européen, qui a bien fonctionné puisqu'il a permis de préserver un ilôt de stabilité en Europe, doit être renforcé pour résister aux risques de tension qui résulteront de la libération des capitaux en Europe.
- QUESTION.- La livre britannique peut-elle durablement rester en-dehors du SME ?
- LE PRESIDENT.- Possible, oui, mais pas souhaitable.\
 QUESTION.- Existe-t-il un modèle européen des relations sociales ?
- LE PRESIDENT.- Modèle, c'est beaucoup dire. Mais au delà de la diversité des réglementations et des institutions sociales nos pays ont une pratique déjà ancienne du dialogue. Cela fait partie de leur culture.
- QUESTION.- L'Europe sociale peut-elle avancer concrètement en 1989 ?
- LE PRESIDENT.- Quand, à Luxembourg, en 1981, j'ai parlé de l'espace social européen en

1981, je n'ai eu que le concours du Danemark. Au sommet de Hanovre, en juin dernier, Felipe Gonzales, Ciriaco de Mita, Jacques Delors, moi-même et quelques autres nous avons émis des propositions en faveur de l'Europe sociale. Ca bouge ! On doit maintenant agir dans plusieurs directions : développer la prévention des risques liés au travail en améliorant la protection de la santé, de l'hygiène, de la sécurité sur les lieux de travail ξ consolider les droits fondamentaux des salariés (droit au travail, droit syndical, droit de grève, droit à la négociation collective, à la formation professionnelle, à la protection sociale, à une rémunération équitable...) ξ promouvoir les négociations collectives à l'échelle communautaire, afin que celles-ci puissent déboucher, ainsi que le prévoit l'Acte unique, sur des accords collectifs européens, par exemple sur l'introduction de nouvelles technologies et sur la formation.

- Cependant, je constate que l'Europe du capital avance plus vite que l'Europe du travail. Les capitaux vont pouvoir circuler librement. Il s'agira là d'un progrès appréciable. Mais ce progrès ne sera conforme à l'objectif recherché que si, simultanément, les travailleurs accèdent aux mêmes libertés et aux mêmes protections. Je souhaite, par exemple, que le jour vienne bientôt où toute personne pourra se faire soigner dans tout pays de la Communauté en bénéficiant de la même protection sociale.\

QUESTION.- Sur l'échec de l'avion de combat et de l'échec du char européen, dans votre discours à l'IHEDN, vous sembliez mettre en cause les sociétés privées françaises.

- LE PRESIDENT.- Les intérêts privés y compris les nôtres ne sont pas pour rien dans l'échec de l'avion européen. Il incombait au pouvoir politique des pays en cause d'imposer sa volonté. Ce qui n'a pas été fait.
- QUESTION.- Quelle initiative comptez-vous prendre dans ce domaine ?
- LE PRESIDENT.- Il n'y en a qu'une possible dont j'ai déjà entretenu Helmut Kohl et Felipe Gonzales et que Michel Rocard vient d'évoquer devant l'Institut des Hautes Etudes de la Défense nationale : planifier sur vingt à trente ans les armements européens. Voyez ce qui se passe pour les avions : l'obsolescence, l'usure, les progrès techniques obligent à remplacer les appareils à des moments différents selon le type de mission pour lequel ils ont été construits. Nous n'arriverons jamais à nous entendre si nous attendons, pour en décider, l'époque du remplacement, il faudra donc prévoir longtemps à l'avance les programmes européens futurs, chacun faisant le bout de chemin nécessaire pour harmoniser les échéances.\

QUESTION.- L'Autriche, la Turquie, Chypre ont demandé leur intégration dans la communauté européenne. Cet élargissement est-il souhaitable malgré les risques de dilution ?

- LE PRESIDENT.- Je ne pense pas qu'il soit raisonnable de procéder à de nouveaux élargissements, avant l'échéance du marché unique de 1992.
- QUESTION.- La construction européenne n'est pas très attractive pour les citoyens. Est-ce que ce n'est pas néanmoins une condition sine qua non ?
- LE PRESIDENT.- L'Europe des marchandises et des technologies c'est bien. L'Europe des idées et des hommes, c'est mieux. Mais si les idées ne connaissent pas de frontières, hors celle du savoir, l'Europe des citoyens avance trop lentement. C'est dommage. Chacun devrait être chez lui en tout lieu de la communauté. 320 millions d'hommes et de femmes ne se sentiront européens qu'à ce prix.
- QUESTION.- Comptez-vous prendre des initiatives nouvelles dans ce domaine ?
- LE PRESIDENT.- Oui, j'ai avec Maurice Faure suscité en 1984 le rapport Adonino sur l'Europe des citoyens et soutenu ses conclusions. Jacques Delors et la Commission font du bon travail. Continuons.
- QUESTION.- Ce sera l'année prochaine, après 1984, votre deuxième présidence européenne. Quels sont vos objectifs ?
- LE PRESIDENT.- Si je me laissais aller à l'ambition que j'ai pour l'Europe, j'en ferais davantage. Mais cette présidence ne durera qu'un semestre, du 1er juillet au 31 décembre 89 et le temps me sera mesuré. La chance veut qu'avant moi Felipe Gonzales, pour l'Espagne, assumera cette même charge. Nos relations anciennes et fortes nous permettront d'établir un programme d'action sur une année. Les trois objectifs qui, selon moi, s'imposent sont le parachèvement de l'Europe monétaire, la mise en mouvement de l'Europe sociale et le lancement de l'Europe

audiovisuelle.\

QUESTION.- Faut-il aider Gorbatchev? Ce thème est l'objet d'un grand débat dans les pays anglo-saxons. N'est-ce pas une erreur de faire reposer toute une politique, toute une stratégie sur "un" homme? Est-ce qu'il y a selon vous un fondement objectif au processus qui est engagé en URSS? Ou est-ce que, comme le dit Monsieur Kissinger, on doit se demander si ce n'est pas simplement un processus intelligent de prise du pouvoir en Union soviétique?

- LE PRESIDENT.- Aider Mikhail Gorbatchev, la formule a un petit côté protecteur qui n'est vraiment pas de mise. M. Gorbatchev est aujourd'hui le numéro "un" soviétique, il exerce un considérable pouvoir à la tête de l'un des deux plus puissants pays du monde. Mais il a besoin, pour réussir son expérience, de consacrer ses disponibilités et ses moyens à l'amélioration du pouvoir d'achat de ses compatriotes et au développement économique de l'Union soviétique. Objectivement, qui s'en plaindra ? Je préfère cette orientation au surarmement. Et si la France, si l'Europe peuvent la faciliter en pratiquant une diplomatie d'ouverture, de dialogue, en réduisant les tensions, chacun en tirera bénéfice. Qu'au surplus les citoyens soviétiques acquièrent une plus grande liberté d'expression, de mouvement et même de contestation, que le système s'assouplisse et pourquoi pas, se démocratise, voilà qui n'est pas un mince enjeu. M. Gorbatchev rencontre, rencontrera de rudes résistances, qu'il serait stupide d'encourager. J'aime mieux la perestroïka que le régime figé que l'on a connu naguère à Moscou. Enfin, si M. Gorbatchev engage une politique étrangère conforme aux intérêts de la paix mondiale et de l'équilibre en Europe, évitons de notre côté la politique du pire dont la logique, par définition, conduit aux catastrophes.\

QUESTION.- On assiste à une sorte de ruée vers l'URSS des banquiers et des industriels occidentaux. Est-ce qu'il n'y a pas là un risque pour la déjà très fragile cohésion européenne ? Comment peut-on piloter ce processus ?

- LE PRESIDENT.- Ce sera aisément plus pilotable quand l'Europe de la Communauté se sera dotée d'un pouvoir politique. Nous n'en sommes pas là. L'initiative économique dans le domaine extérieur appartient à chacun des pays de la communauté, à son corps défendant. Des efforts de concertation ont été accomplis. Par exemple dans la manière d'aborder la négociation du GATT, c'est à dire du commerce mondial. Mais d'une façon générale, chacun suit sa ligne, fait ses affaires. Ce que vous appelez la ruée vers le marché soviétique n'est qu'un aspect de cet état de choses. Quant à moi, je considère comme normal que nos entreprises françaises soient à la recherche de contrats, là comme ailleurs, et j'apprécie qu'elles fassent preuve d'une saine agressivité face à la concurrence de nos partenaires. Il y a encore de la marge tant ce marché est vaste. Mais, à la limite, l'incohérence et la précipitation présenteront des risques.
- QUESTION.- Des risques pour l'Europe ?
- LE PRESIDENT.- La Communauté aurait intérêt à adopter un certain ordre de marche.
- QUESTION.- La France a un handicap dans le domaine du commerce franco-soviétique ?
- LE PRESIDENT.- Notre balance est lourdement déficitaire. Comme nous travaillons, malheureusement, sur de petits chiffres, il ne devrait pas être difficile de redresser cette situation. Cela dépendra de l'esprit de suite de nos entreprises et de la volonté politique des gouvernements soviétique et français.
- QUESTION.- La République fédérale, l'Italie, mais aussi le Japon, font de la surenchère en offre de crédit pour l'Union soviétique. Est-ce que vous allez arriver, comme M. Kohl, avec un chèque dans la poche ? On parle de douze milliards de crédit ?
- LE PRESIDENT.- Ce n'est pas dans ma manière. Mais j'encourage nos établissements financiers et nos industriels à aller de l'avant. Des montages sont en cours. Mon rôle est de créer les conditions d'une bonne politique. Leur rôle est de faire mieux que les autres dans le domaine qui est le leur.
- QUESTION.- Un partenariat financier avec la RFA est-il envisageable, vis-à-vis de l'Union soviétique ?
- LE PRESIDENT.- Globalement, cela n'a pas beaucoup de sens. Mais si des entreprises françaises et allemandes et d'autres veulent unir leurs efforts, je n'y vois que des avantages.\

QUESTION.- Sur l'éventuelle tenue à Moscou de la tenue de la Conférence sur les Droits de l'homme votre attitude a-t-elle changé ?

- LE PRESIDENT.- Mon attitude change quand les données du problème changent, la constante demeurant le service des droits de l'homme. L'appréciation à porter sur l'éventuelle conférence de Moscou résultera de l'examen auquel nous procédons avec nos alliés.\
- QUESTION.- Pendant votre premier septennat, vous semblez avoir délaissé cette région du monde ?
- LE PRESIDENT.- Je ne l'ai pas délaissée. J'ai rencontré quatre fois M. Gorbatchev, qui a luimême fait une visite d'Etat en France, premier pays occidental à l'avoir reçu de cette façon. Je suis allé en Hongrie et ai vu trois fois M. Kadar, M. Honecker, Président de la RDA est venu me voir à Paris ainsi que le Premier polonais, le général Jaruzelski. Certes, j'aurais pu me rendre dans d'autres pays de l'Est. Leur situation intérieure ne m'y incitait pas. Mais ce qui se passe aujourd'hui là-bas, crée un appel d'air. Je vais donc accélérer l'allure, recevant ces jours-ci le nouveau dirigeant hongrois, M. Grosz, j'ai souligné devant la presse ma conviction que désormais le rapprochement des deux Europes constituait pour nous, Européens, la grande affaire de cette fin du siècle. J'agirai en conséquence.
- QUESTION.- Vous pensez faire un périple est-européen ?
- LE PRESIDENT.- D'une certaine manière, oui. Je serai en Union soviétique vendredi et samedi prochains. En Tchécoslovaquie les 8 et 9 décembre. En Bulgarie, les 18 et 19 janvier. J'ai accepté les invitations non encore programmées, de l'Allemagne de l'Est et, derechef, de la Hongrie.
- QUESTION.- Y compris en Pologne?
- LE PRESIDENT.- Pourquoi pas ?.\

QUESTION.- Quel peut être le contenu d'une "ost-politik" à la française ?

- LE PRESIDENT.- D'abord renouer avec une grande tradition de notre diplomatie. A travers les siècles la France a toujours eu des amitiés à l'Est. François 1er, le roi très chrétien et l'Empire ottoman. La Illème République avec l'autocrate Tsar de Russie. Le Général de Gaulle et Staline alors même que ce dernier mettait la main sur la Pologne. Nous sommes du continent qui s'appelle Europe et pas seulement un balcon sur l'Atlantique. Raviver ensuite les liens culturels très forts qui ont uni la France aux pays d'Europe centrale et des Balkans. Notre civilisation puise aux mêmes sources et les affinités de l'esprit comptent davantage que les échanges de marchandises. Enfin, multiplier aussi ces échanges dont le niveau reste très au-dessous de ce qu'il pourrait être, pendant que nous gardions notre quant-à-soi pour des raisons plus morales que politiques, d'autres pays laissaient de côté ce type de considérations et s'implantaient sur les marchés de l'Est. Je pense que si nous n'avons pas eu tort il convient aussi d'être présents.
- QUESTION .- Vous exprimez un regret ?
- LE PRESIDENT.- Je dis simplement qu'il faut accorder les violons. Mme Thatcher est allée à Gdansk, elle a prononcé des paroles utiles, elle s'est inclinée sur la tombe du Père Popieluszko, on s'en est réjoui et on a dit en Europe : voilà quelqu'un qui parle clair. On a dit cela de moi lorsque j'ai parlé de Sakharov au Kremlin. Mais enfin, elle est allée en Pologne. Si j'agissais de même, comme je l'escompte, j'espère que l'on s'intéressera plus aux propos que j'y tiendrai qu'au fait de ma présence ? En tous cas je suis bien décidé à défendre partout, et sur place, les intérêts de la France et à témoigner là comme ailleurs pour le respect des droits de l'homme.
- QUESTION.- Quel va être le contenu de cette politique ?
- LE PRESIDENT.- Je vous l'ai dit : échanges politiques, échanges culturels, échanges économiques. Je veux qu'on s'habitue à considérer la division actuelle entre les deux parties de l'Europe comme une frontière de circonstance. Si l'Histoire est multiple, la géographie est une.
- QUESTION.- Avec la détente, l'Europe de l'Est n'est-elle pas d'une certaine manière en train de redevenir l'Europe centrale ?
- LE PRESIDENT.- Mais, elle n'a pas cessé de l'être! Est-il capitale plus centrale et plus européenne que Prague? C'est la dernière guerre et Yalta qui ont bétonné la séparation des Europes. Les signes avant-coureurs de nouvelles saisons surgissent de partout.\

QUESTION.- Comment appréciez-vous la résurgence de ce qu'on pourrait appeler "la crise des Balkans" ?

- LE PRESIDENT.- Les données n'ont pas varié en profondeur. La querelle autour du Kosovo, la crise entre la Hongrie et la Roumanie illustrent, parmi d'autres malaises, cette loi qui veut que lorsqu'on se moque de l'Histoire, l'Histoire se venge. Encore faut-il aborder cette phase avec prudence. Je crois qu'il a été sage, dans un passé récent, de ne pas remettre les frontières en cause. Nous devons plaider pour de nouveaux dialogues et non susciter de nouveaux déchirements. La paix est trop fragile.
- QUESTION.- Est-ce qu'on n'est pas en train de sortir de Yalta en catimini?
- LE PRESIDENT.- Yalta c'est le symbole du partage de l'Europe en zones de pouvoir ou d'influence entre l'Union soviétique et les Etats-Unis d'Amérique. Je ne puis m'en satisfaire. Je rêve d'une Europe réconciliée, indépendante. J'en rêve et j'y travaille.\
- QUESTION.- Quel rôle joue la France, mis à part la langue, dans le règlement du conflit cambodgien ?
- LE PRESIDENT.- Un rôle tout à fait éminent, puisque c'est en France que se sont engagées depuis un an les négociations entre partenaires-adversaires cambodgiens. Le Prince Sihanouk a fait connaître récemment qu'il souhaitait les conclure en France. Nous avons gardé des relations actives avec nos amis cambodgiens et préservé celles qui nous unissent au Vietnam. Nous n'en avons pas moins récusé le gouvernement de Pnom Penh, constitué sous le contrôle étranger du Vietnam.
- QUESTION.- C'est ce qui a freiné la reprise des relations avec le Vietnam?
- LE PRESIDENT.- Naturellement. Je souhaite l'apaisement et le règlement du problème du Cambodge, parce que je souhaite aussi une bonne entente avec le Vietnam.
- QUESTION.- Alain Decaux va se rendre au Vietnam?
- LE PRESIDENT.- Oui. Avec mon plein accord.
- QUESTION.- S'il y a arrangement, vous-même, irez-vous au Vietnam?
- LE PRESIDENT.- Je peux y aller sans préalable aucun. La relation franco-vietnamienne a une valeur permanente en soi. Mais dans le débat présent mieux vaut éviter les démarches qui apparaitraient comme contradictoires ou ambigües.\
- QUESTION.- La mise en oeuvre d'un début de réforme économique est-elle selon vous à l'origine des émeutes ?
- LE PRESIDENT.- Tenons compte dans notre jugement des difficultés rencontrées par un pays devenu indépendant, après les ravages d'une guerre de sept ans, et qui ne dispose pas de ressources suffisantes pour son développement. A quoi se sont ajoutées des différences profondes d'appréciation, et selon les époques, à l'intérieur des équipes dirigeantes sur les choix économiques et la façon de considérer l'évolution de la société algérienne. Cela a conduit au drame que vous savez. J'entretiens de bonnes relations personnelles avec le Président Chadli Bendjedid et nous avons fixé ensemble la meilleure voie possible pour nos deux pays. Je me réjouirai de le voir continuer sa mission. Le résultat du dernier référendum semble donner raison à sa démarche. Le reste est du ressort du peuple algérien.
- QUESTION.- On parle beaucoup de transfert de technologie. Peut-on concevoir un transfert de démocratie ?
- LE PRESIDENT.- La volonté populaire ne s'exprime véritablement que dans une démocratie. Mais gardons-nous de donner des leçons, de nous poser en exemple. Chaque peuple a sa voie et trouve en lui-même les réponses aux questions qu'il se pose.
- QUESTION.- Comment aider un pays jeune à prendre des raccourcis historiques ?
- LE PRESIDENT.- Rares sont les pays de ce type qui ont échappé à une gestion centralisée assumée par un parti unique, avec à la tête une personnalité forte assurée de la durée. Telle a été la dominante dans la plupart des pays affrontés au problème du sous-développement. Mais à mesure que ces pays réussissent dans leur action, leur devoir et, je crois, leur intérêt est de se libéraliser dans le bon sens du terme, de se démocratiser. Le savoir se développe. De plus en plus nombreux sont les jeunes qui ont une connaissance du monde et, en même temps, la maîtrise d'un métier et sont donc en mesure de prendre part à la décision. On ne peut pas juger de cela

comme on le ferait de la France, après deux siècles d'apprentissage difficile, si l'on fait le compte des dictatures que nous avons nous-mêmes subies.

- QUESTION.- C'est le sens de ma question : peut-on aider un pays, comme par exemple l'Algérie, à prendre des raccourcis ?
- LE PRESIDENT.- Oui, en contribuant à son développement.
- QUESTION.- Vous citez volontiers les rapports avec l'Algérie comme étant une vitrine exemplaire des rapport nord-sud.
- LE PRESIDENT.- Vitrine exemplaire, je ne vais pas jusque-là. Cependant, on a réalisé de bonnes choses. Quand, à Alger, en 1981, j'ai décidé avec le Président Chadli Bendjedid un accord sur le gaz pour un prix qui amenait l'Etat à compenser les pertes de Gaz de France, c'était à mes yeux une façon de contribuer au développement de l'Algérie, laquelle devait, de son côté, consentir d'importants contrats à des entreprises françaises. Notre balance commerciale avec l'Algérie est devenue bénéficitaire dans les deux ans. Il me semble qu'il s'agissait là d'une coopération fructueuse pour les deux parties. Le même problème aujourd'hui ne se pose pas dans les mêmes termes, mais l'objectif et la méthode restent d'actualité.\
- `Suite sur l'Algérie`
- QUESTION.- Les événements d'Algérie, pour des raisons géographiques, et historiques, peuvent-ils constituer un problème de sécurité pour la France ?
- LE PRESIDENT.- Ces événements en tant que tels, non. Mais voyons plus loin. Il y aura dans le Maghreb cent millions d'habitants et plus dans quinze ans. Quand on connait l'attraction qu'exerce la France sur ces populations, on mesure les risques de déséquilibre. La meilleure façon d'y faire face est de développer la coopération entre les deux rives de la Méditerranée. L'unification du Maghreb, facteur de stabilité, y aidera.
- QUESTION.- Vous deviez vous rendre en Algérie le 14 et 15 novembre. Quelles sont les raisons du report de ce voyage.
- LE PRESIDENT.- Le rendez-vous était fixé, à Ghardaia, depuis au moins deux mois. Les émeutes, la répression et les actes politiques qui ont suivi, d'une part, la réunion d'un Conseil national palestinien dont l'importance a été démontrée, d'autre part, exigeaient la présence du président algérien à Alger. Il m'a été demandé très obligeamment de reporter mon voyage à une date ultérieure. Je n'y ai pas vu d'inconvénient.
- QUESTION.- La France a-t-elle pris part aux préliminaires de paix sur le Sahara occidental ?
- LE PRESIDENT.- Nous n'avions pas à y prendre part. Mais nous avons été constamment et directement informés par le Secrétaire général des Nations unies et par les parties en cause.\
 QUESTION.- Pour la première fois, depuis trente ans, la donne n'est-elle pas en train de changer, avec à la fois l'Intifada, la proclamation de l'Etat palestinien et la reconnaissance d'Israël ?
- LE PRESIDENT.- Le changement est partout dans cette région, fin de la guerre Irak-Iran, rentrée diplomatique en force de l'Egypte dans le monde arabe, création de deux gouvernements au Liban, j'en passe. Quant à l'Intifada, aux élections d'Israël et aux décisions du Conseil national palestinien, elles nous placent aussi devant une situation nouvelle. On sait mieux de quoi on parle.
- QUESTION.- Le soulèvement palestinien et le tournant programmatique de l'OLP, sont-ils des facteurs décisifs ?
- LE PRESIDENT.- L'adoption par l'OLP des résolutions 242 et 338 impliquent la reconnaissance d'Israël dans les conditions définies par les Nations unies. La proclamation de l'Etat palestinien prend, du coup, une dimension qui modifie en profondeur les données du problème.
- QUESTION.- Quelle sera l'attitude de la France devant la proclamation de l'Etat palestinien ?
- LE PRESIDENT.- Ce qui vient de se passer donne raison à qui ne conteste pas à l'OLP sa représentativité. La reconnaissance d'un Etat palestinien ne pose à la France aucun problème de principe. La France a pris acte de la proclamation d'Alger et reconnait le droit des Palestiniens à vivre sur un territoire constitué en Etat indépendant. Je ne veux pas me lancer ici dans une analyse juridique. Mais vous savez que notre pays s'est toujours fondé dans ses décisions de reconnaissance d'un Etat, sur le principe de l'effectivité, qui implique l'existence d'un pouvoir

responsable et indépendant s'exerçant sur un territoire et une population. Ce n'est pas encore le cas mais la voie est tracée. D'ores et déjà, émerge la Nation palestinienne identifiée comme telle aux yeux des autres Nations du monde.

- QUESTION.- Une initiative européenne est-elle envisageable ?
- LE PRESIDENT.- Pour poser des principes, oui. Pour aligner les positions de fait je ne l'assurerai pas.\

QUESTION.- Lors de votre voyage à Ismailia `25 octobre 1988`, lorsque vous avez rencontré le président Moubarak, vous avez dit : la France a un rôle à jouer dans le conflit du Proche-Orient ? Lequel ?

- LE PRESIDENT.- Mais bien sûr la France a un rôle à jouer dans le Proche-Orient, et ce rôle elle le joue! Le projet d'une conférence internationale, et d'un comité préparatoire constitué par les cinq membres permanents du Conseil de sécurité de l'ONU (USA, URSS, France, Grande-Bretagne, Chine) vient de France. Nous menons une diplomatie active dans l'ensemble du monde arabe. Israël sait que nous sommes un partenaire sûr chaque fois que son droit à l'existence et à la sécurité est menacé. Peu de pays se préoccupent autant que le nôtre de la situation au Liban. Nous participons pleinement à la mission des "Casques Bleus". C'est avec le Président Moubarak que la France a déposé aux Nations unies, en 1982, une résolution posant les principes d'un règlement d'ensemble du conflit du Proche-Orient.
- QUESTION.- La solution jordano-palestinienne qui a été relancée par le président Moubarak, notamment dans ses déclarations à Ismailia, vous semble-t-elle encore viable encore après la proclamation palestinienne ?
- LE PRESIDENT.- Pour d'évidentes et multiples raisons, la Jordanie constitue une pièce majeure du puzzle proche oriental. Aucun pays n'a plus d'intérêts communs que la Palestine et les palestiniens. Nul ne peut contester le droit et la capacité de l'OLP à agir en tant que telle. Mais on ne conçoit pas d'Etat palestinien viable ignorant la Jordanie.
- QUESTION.- Le renouveau religieux en Israël, peut-il être un obstacle dans le processus de paix ?
- LE PRESIDENT.- Je répondrai avec prudence car je n'ai pas à m'immiscer dans les choix électoraux du peuple israélien. Autant que l'on remonte le cours du siècle, l'histoire de ce peuple n'est pas séparable de sa foi religieuse. Le suffrage universel pratiqué par la nation démocratique qu'est Israël, traduit de façon comptable (le nombre de sièges) une influence diffuse. La constitution d'une majorité parlementaire n'entrait pas dans la préoccupation des prophètes et la Bible ne l'avait pas prévue. L'Israël moderne s'adapte, comme tout le monde. Quoiqu'il en soit ce qui se passe dans ce pays ne permet pas de confondre renouveau religieux et intégrisme.\
 `Suite sur le problème palestinien`
- QUESTION.- L'initiative palestinienne ne réactualise-t-elle pas la question de la conférence internationale et de sa préparation ?
- LE PRESIDENT.- Roland Dumas a établi ce lien mercredi dernier à l'Assemblée nationale. Que l'on reconnaisse ou non l'Etat palestinien, une fois le principe énoncé, sa réalisation ne peut dépendre que de l'ouverture d'un dialogue. Et ce dialogue ne trouvera pas de meilleur réceptacle qu'une conférence internationale préparée par les cinq membres permanents du Conseil de sécurité. On ne fera pas la paix là-bas sans les Etats-Unis d'Amérique. On ne la fera pas non plus sans l'Union soviétique. Et je pense que des pays de vieille et solide expérience, comme la Grande-Bretagne et la France, seront d'utile conseil. Et la Chine est un grand pays. La conférence internationale sera le passage obligé qui permettra sans doute que se déroulent en son sein des échanges bilatéraux. On aura réalisé de la sorte la synthèse de deux techniques diplomatiques, qui semblent s'opposer aujourd'hui.
- QUESTION.- L'élection de George Bush peut-elle faire évoluer la position américaine ?
- LE PRESIDENT.- Je ne pense pas que l'on doive attendre un bouleversement de la politique mise en oeuvre par Ronald Reagan. Mais la vie et les faits sont tout-puissants.
- QUESTION.- George Schultz disait récemment que le statu-quo n'est pas tenable. C'était déjà une évolution américaine...

- LE PRESIDENT.- Eh oui, la toute puissance des faits !

-\

QUESTION.- A quel stade en est la normalisation des relations avec l'Iran?

- LE PRESIDENT.- Les relations diplomatiques sont rétablies, on le sait. Le courant commercial tend à s'étoffer. Des deux côtés, les restrictions au développement des échanges, notamment sur le plan pétrolier, sont en passe d'être levées, la période de tension est derrière nous. L'intérêt de tous est que la liberté et la sécurité de la navigation dans le Golfe soient pleinement assurées.
- QUESTION.- Aujourd'hui, d'après les accords qui ont été conclus par le gouvernement français en 1988 avec l'Iran à propos des otages, existe-t-il un solde français ?
- LE PRESIDENT.- Aucun, à ma connaissance. Le seul engagement pris visait la reprise des relations diplomatiques.
- QUESTION.- La libération d'Anis Naccache ne faisait pas partie de l'accord ?
- LE PRESIDENT.- Non.\

QUESTION.- Sur le désendettement des pays les plus pauvres du tiers monde vous avez pris une initiative qui va entrer dans les faits...

- LE PRESIDENT.- J'en ai pris d'autres. L'une a été soumise à Toronto au Sommet des sept pays industrialisés où j'ai proposé trois solutions possibles pour réduire la dette des pays les plus pauvres. Parmi ces solutions, l'annulation d'un tiers des créances. J'ai également annoncé qu'en tout état de cause, la France le ferait. Cette formule a été acceptée dans son principe et mise au net quelques temps plus tard à Berlin. Elle représente un effort de plus de 15 milliards de Francs en faveur de l'Afrique sub-saharienne. J'ai également soumis aux Nations unies, le 29 septembre dernier, l'idée que de nouveaux droits de tirages spéciaux seraient placés par les grands pays industriels qui les recevraient dans un fonds qui servirait à garantir le désendettement. Les pays créanciers seraient ainsi payés sans que leurs contribuables en fassent les frais. Dans la même intervention à l'ONU j'ai émis une autre suggestion : la prise en charge par la communauté internationale, sous une forme à déterminer, de grands travaux destinés à la protection des hommes et des terres. Ces travaux sont en général au-dessus des moyens des pays où se déroulent les pires catastrophes naturelles et les famines. Prenons le cas du Bangladesh. La stabilisation des fleuves qui inondent ce pays et ses voisins, justifie l'établissement d'un projet international. Il faut pour cela des barrages, des canaux, tous travaux considérables. Une étude est d'ores et déjà lancée par la France et je saisirai le Fonds Monétaire international, la Banque Mondiale et nos partenaires européens, afin qu'ils organisent cette énorme opération. La France s'est engagée à payer les frais d'études et même au-delà. Jacques Attali partira bientôt au Bangladesh pour l'estimation des besoins. J'en ai informé le secrétaire général des Nations unies. J'estime qu'un projet du même type devrait être examiné pour lutter contre la désertification en Afrique. Là encore, il conviendra de mobiliser beaucoup de moyens et d'énergie. C'est dans des actions d'envergure seulement que l'on réunira les moyens capables de répondre aux besoins du Sahel. Les découvertes récentes dans le domaine de la biologie végétale et des techniques de l'irrigation rendront possible l'autosuffisance alimentaire.
- QUESTION.- Et si vous aviez à résumer en quelques mots les grands axes de votre politique extérieure ?
- LE PRESIDENT.- Je dirais Europe, désarmement, développement, droits de l'homme, objets de conversations approfondies avec le Premier ministre. J'ai voulu aujourd'hui avec vous en tracer quelques itinéraires.\